

### »»» Votre futur métier

**Le Technicien de Maintenance Industrielle** est à la fois un technicien de terrain, un gestionnaire des méthodes de maintenance.

**Le Technicien de Maintenance Industrielle** organise et gère tout ou partie d'un service de maintenance et notamment :

- Conçoit et met en œuvre les différents programmes d'entretien
- Diagnostique les causes de pannes
- Évalue les coûts d'intervention
- Conduit et met en œuvre des interventions
- Est l'articulation stratégique entre les différents services de l'entreprise.
- Utilise et renseigne un logiciel de Gestion de la Maintenance Assisté par Ordinateur (GMAO)
- Réduit les arrêts de production et conserve l'outil en parfait état de marche
- Améliore les performances des équipements professionnels
- Gère une équipe et organise la transmission des données

### »»» Contenu de la formation

- Une formation générale :
  - Culture générale
  - Anglais
- Une formation scientifique :
  - Maths
  - Sciences Physiques
- Une formation spécifique :
  - Analyse fonctionnelle et structurelle
  - Automatique
  - Génie électrique
  - Stratégie de maintenance
  - Activités pratiques

### »»» Points forts de la formation

- *Le contrat d'apprentissage est un CDD avec une période d'essai de 2 mois .*
- *L'apprenti bénéficie pleinement d'un statut de salarié et d'une rémunération selon son âge, en % du SMIC. Il est encadré par un maître d'apprentissage.*
- *Les entreprises bénéficient d'exonération de charges, de primes, de crédit d'impôt...*

*Pour en savoir plus, contactez le point A de la CCI Réunion - tél : 0262 48 35 00 - [df.sapp@reunion.cci.fr](mailto:df.sapp@reunion.cci.fr)*

### »»» Déroulement de la formation

**PUBLIC :** Jeunes de 18 à 25 ans titulaires d'un bac technologique (ou professionnel quelques places sur dossier); et ayant une entreprise pour la signature du contrat d'apprentissage

**VALIDATION :** Brevet de Technicien Supérieur en Maintenance Industrielle (diplôme national de l'enseignement supérieur)

**PERIODE :** Octobre 2008 à Juin 2010

**DUREE :** 1350 heures de cours en centre

**RYTHME D'ALTERNANCE :**  
15 jours en centre  
15 jours en entreprise

**LIEU :** CIRFIM  
31 avenue Raymond Mondon  
97420 LE PORT

**FINANCEMENT :**  
Région REUNION  
Fonds social Européen  
Taxe d'apprentissage



Nous contacter

**CIRFIM - 0262 43 51 12**

